# AP 5: LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION

## Activités du référentiel - épreuve E4 - 2022

- GESTION DU PATRIMOINE INFORMATIQUE
- TRAVAIL EN MODE PROJET
- MISE A DISPOSITION DES UTILISATEURS D'UN SERVICE INFORMATIQUE

### MISSIONS

Afin d'améliorer la qualité du service support rendu aux utilisateurs, notamment dans le cadre du télétravail, le DSI vous demande de mettre en place l'outil GLPI.

### Il vous est alors demandé:

- De présenter cet outil (fonctionnalités, licence et ressources numériques nécessaires pour son déploiement) avec la possibilité de faire de la gestion d'inventaire (présentation d'une solution de gestion d'inventaire couplée à GLPI)
- D'installer et de configurer cet outil
- De valider cela par une phase de test
- De rédiger une procédure à destination de vos utilisateurs afin de leur faciliter la prise en main de cet outil et leur futur usage.

#### PLANNING DU PROJET

- Remise des dossiers écrits et intégration des documents individuels au portefeuille de compétences le 26 avril
- Présentation individuelle sur poste de l'intégration de GLPI : 26 avril

### REALISATIONS ET LIVRABLES

- Les travaux écrits sont réalisés en groupe de 2 ou 3 étudiants
- Un dossier écrit, paginé, dactylographié devra être remis pour chaque groupe contenant toutes les missions, la procédure sera mise en annexe
- L'installation de GLPI devra être réalisée et testée sur chaque machine de chaque membre de l'équipe projet
- Vos travaux et présentations doivent respecter des règles d'exigence professionnelle tant dans la forme (orthographe, syntaxe, vocabulaire...) que dans les démarches (fiabilité des sources, rigueur des travaux, faisabilité et adaptabilité...)
- Les documents crées pour l'entreprise devront comprendre une page de garde avec au minimum les mentions suivantes: nom de l'entreprise, titre du document, auteur, validateur, date de création, version, date de validation, destinataires, mode de diffusion du document, nombre de pages.